



Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée des aînés

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nora Berra a réuni ce jour les principales associations et fédérations du secteur des Aînés

Dès le début du mois de juillet, **Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée des aînés**, a organisé une série de rencontres avec les professionnels du secteur des Aînés pour instaurer un dialogue direct et régulier.

Aujourd'hui, la ministre a réuni l'ensemble des représentants des fédérations pour fixer un calendrier et une méthode de travail. Cette réunion a été aussi l'occasion d'aborder la préparation à la Grippe A/H1N1, les différents plans gouvernementaux en faveur des aînés et le dispositif de la loi « Hôpital patient santé territoire ». Elle envisage de poursuivre ce travail de réflexion collective par une réunion mensuelle sur des thèmes précis.

Concernant la Grippe A, Nora Berra a tenu à rappeler que des solutions sont envisagées pour pallier à l'éventuel absentéisme temporaire du personnel et que la préparation et l'organisation des établissements restent la meilleure arme face à une crise sanitaire. Elle a également annoncé qu'une circulaire et un guide pratique sur la préparation du secteur de l'aide à domicile sont en cours de finalisation avec l'agence nationale des services à la personne.

Cette réunion a permis de faire le point sur la politique dynamique que mène le gouvernement, pour développer l'offre d'emploi, renforcer les moyens humains et adapter les structures existantes pour la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Nora Berra souhaite poursuivre l'engagement de la création de places de services de soins infirmiers à domicile et du nombre de places d'accueil de jour et d'hébergement temporaire.

Par ailleurs, la ministre a évoqué les mesures d'équité pour une juste répartition des moyens sur le territoire et entre les établissements. Dès le 16 septembre, une réunion avec les représentants des fédérations sera organisée pour trouver un équilibre sur ce point.

Enfin, la loi « Hôpital patient santé territoire » a permis un certains nombre d'avancées dans le secteur médico-social pour permettre le financement de la formation des aidants familiaux, la représentation des usagers dans les instances de gouvernance de l'Agence régionale de santé (ARS) et la sécurité des financements décidés par le parlement à destination des établissements médico-sociaux.

Cette démarche de dialogue avec le secteur des Aînés se prolongera sur un rythme mensuel sur des sujets techniques et généraux.

Contact presse :
Cabinet de Nora Berra 01.44.38.96.38